

2008-01-31

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comment les entreprises adaptent-elles leur masse salariale en Belgique? Une décomposition en fonction des marges intensive et extensive. par C. Fuss

NBB Working Paper No 127 - Research Series

Le Working Paper « Comment les entreprises adaptent-elles leur masse salariale en Belgique ? Une décomposition en fonction des marges intensive et extensive » est le résultat d'une étude effectuée par le "Wage Dynamics Network", un réseau de recherche coordonné par la Banque centrale européenne.

Ce document évalue la contribution relative de la fluctuation des salaires et de l'emploi à la variation de la masse salariale en Belgique. L'analyse est étayée par des informations relatives aux salaires par type de travailleur (par profession, par âge et selon qu'il s'agit de travailleurs stables ou nouvellement engagés), et aux entrées et sorties de personnel. Enfin, elle tient compte également de l'évolution des heures prestées par les membres du personnel et par les travailleurs intérimaires.

L'analyse repose sur un ensemble de données administratives relatives à environ un tiers des salaires annuels individuels du secteur privé, combinées avec les comptes annuels et les bilans sociaux des entreprises pendant la période 1997-2001, pour ce qui est de l'industrie manufacturière, du secteur de la construction et des services marchands.

Les résultats révèlent qu'en moyenne, les fluctuations salariales et les mouvements nets de personnel contribuent dans la même proportion aux variations de la masse salariale. Cependant, il y a une nette asymétrie selon que le contexte conjoncturel est favorable ou défavorable. Ainsi, lorsque la masse salariale se contracte, la croissance des salaires reste en moyenne positive, de sorte que les suppressions d'emplois expliquent l'essentiel de la réduction de la masse salariale.

L'analyse est effectuée pour des entreprises de différentes tailles et dans différents secteurs, et pour des situations où elles sont confrontées à un recul de leur activité. Il ressort que les petites entreprises et les secteurs de la construction et des services enregistrent des variations de la masse salariale plus prononcées que celles que connaissent les grandes entreprises et l'industrie manufacturière. La décélération de la croissance de la masse salariale est plus forte dans le cas d'une contraction de la masse salariale que dans le cas d'un recul de l'activité.

Lorsque la masse salariale se contracte, le rythme de croissance du niveau salarial moyen dans l'entreprise est modéré mais reste positif. En moyenne, il n'y a pas de baisse des salaires pour les travailleurs qui sont employés par l'entreprise depuis plusieurs années. De plus, rien ne prouve que pendant les périodes où la conjoncture est défavorable, les entreprises réduisent le salaire des entrants par rapport à celui du personnel en place.

Par conséquent, les suppressions d'emplois sont la principale source du recul de la masse salariale. Les résultats montrent que les réductions de personnel peuvent découler à la fois d'une baisse des entrées et, dans une moindre mesure, d'une augmentation des sorties de travailleurs. Il est prouvé que l'on a recours plus intensivement aux retraites anticipées lorsque la conjoncture est défavorable, en particulier dans l'industrie manufacturière. Les résultats indiquent aussi un légère recul des engagements sous contrat à durée déterminée, en particulier dans les grandes entreprises et dans l'industrie manufacturière.

Enfin, outre une réduction du nombre de travailleurs, il est démontré que le nombre d'heures prestées diminue pendant les périodes où la conjoncture est défavorable. Le document fait état d'une réduction des heures prestées et du nombre de jours de travail (peut-être en raison d'une diminution des heures supplémentaires et du recours au chômage temporaire), et d'une réduction des heures prestées par les travailleurs intérimaires, en particulier dans les cas d'un recul de l'activité.